

**UNIVERSIDAD ESTATAL A DISTANCIA
VICERRECTORÍA ACADÉMICA**

ESCUELA DE CIENCIAS SOCIALES Y HUMANIDADES

Carrera Enseñanza del Francés

Guía para los Trabajos Finales de Graduación (TFG) para el grado de Licenciatura en
Enseñanza de Francés

Magister Cesar Arguedas Rojas
Encargado de la Carrera
Magister Amanda Sánchez Ulate
Profesora TFG

Octubre, 2026

Introduction

Le Travail de Fin d'Études (TFÉ) c'est le processus final pour l'obtention du diplôme en "Licenciatura en la Enseñanza del Francés". Cette "licenciatura" est composée de trois quadrimestres pour les cours et deux semestres pour la réalisation du TFÉ. D'après le Règlement Général de l'Étudiant (RGE, 2026), le TFÉ commence après avoir conclu tous les cours. La filière d'Enseignement du Français vous oriente dans le choix de la thématique de recherche et vous encourage à mener l'étude à bonne fin.

À fin de rendre plus facile la compréhension de ce processus, ce guide présente les lignes directrices du TFÉ modalité mémoire pour que vous connaissiez, pas à pas, les démarches académiques et administratives dans le but de vous accompagner dans le développement de votre TFÉ.

César Arguedas Rojas

Coordinateur de la filière

Enseñanza del francés

Table de matières

Introduction	2
Table de matières	3
Liste d'abréviations	4
1. Les Travaux de Fin d'Études (TFÉ)	5
2. À propos du Règlement Général de l'Étudiant (RGÉ)	6
3. Lignes de recherche	7
4. Quelques considérations éthiques	8
5. Aspects généraux administratifs	10
6. Avant le TFÉ	15
7. Structure des modalités des TFÉ	15
7.1. Modalité mémoire	16
7.2. Modalité projet	32
7.3. Modalité pratique	42
8. Aspects généraux de format	49
8.1. Format de présentation.	49
8.2. Soutenance orale et publique du TFÉ	51
9. Normes de l'APA 7ème édition	53
10. Annexes	53
10.1. Bitácora	53
10.2. Consentimiento informado	54
10.3. Declaración jurada sobre uso de IA	58
10.4. Formulario autorización de matrícula de Taller de Investigación	60
10.5. Cuadro propuesta de prediseño	62
10.6. Carta a estudiante de la Comisión de TFG de la Carrera de Enseñanza del Francés	71
10.7. Rúbricas de evaluación	72

Liste d'abréviations

CTFÉ : Comité de Travaux de Fin d'Études

CTFG: Comisión de Trabajos Finales de Graduación

RGÉ : Règlement Général de l'Étudiant

TFÉ : Travail de Fin d'Études TFG: Trabajo Final de Graduación

UNED: Universidad Estatal a Distancia

1. Les Travaux de Fin d'Études (TFÉ)

Les TFÉ représentent le couronnement du parcours universitaire de l'étudiant ; il permet à l'étudiant de développer son esprit d'initiative et des intérêts particuliers. C'est le moment du projet éducatif de la personne étudiante où elle fait preuve devant la communauté universitaire et nationale d'être considérée professionnelle. À travers le TFÉ l'étudiant teste ses capacités à planifier et entreprendre un travail qui intègre les éléments appris tout au long de sa formation ; il permet aux étudiants de développer et d'approfondir un sujet particulier ainsi que de s'aguerrir aux méthodes de recherche. Finalement, il constitue l'aboutissement de la formation de « licenciatura ».

D'après le RGÉ (2026), les TFÉ sont définis dans l'article 81 de la manière suivante :

“Las modalidades del TFG representan un proceso académico formativo que concluye un plan de estudios para la obtención de un título de pregrado cuando corresponda, grado o posgrado, de acuerdo con lo que estipula cada plan de estudios, en concordancia con su objeto, las especificidades de la disciplina y el perfil profesional aprobado. Este proceso es la culminación del plan de estudios y permite a cada persona estudiante la integración, el desarrollo y aplicación de conocimientos, habilidades y destrezas, a partir de los conocimientos construidos a lo largo de su formación académica. Propicia la solución de problemas específicos de la realidad desde la disciplina, mediante la metodología, técnicas y herramientas del proceso de investigación o tipo de práctica. Además, permite comprobar en cada persona estudiante las capacidades esperadas del perfil de salida del plan de estudios (científicas, investigativas, creativas, de incidencia e involucramiento territorial o prácticas, entre otras) y ofrecer resultados en conjunto con sus habilidades, para comunicar técnica y asertivamente lo realizado y concluyente del trabajo final de graduación ” (p. 57)

Il est important d'avoir en considération que le processus du TFÉ comprend trois grands moments. Le premier est consacré à la planification et validation du devis de recherche. Le deuxième au développement de la recherche et la révision du rapport écrit. Finalement, le troisième est consacré à la soutenance orale du TFÉ.

Dans un premier instant, il faut concevoir le devis de recherche dans le cours « Taller de Investigación ». Le Comité de TFÉ de la filière analyse les devis pour l'approuver, le rejeter ou demander des corrections. Si vous devez faire des corrections, il vous faut soumettre de nouveau le devis au Comité de TFÉ de la filière.

Lorsque votre devis est accepté, vous devez faire l'inscription de TFÉ pendant les périodes établies par l'université. Quand vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à développer votre recherche. Dans la troisième étape, vous présentez votre brouillon au directeur et au lecteur afin qu'il soit évalué. Si le directeur et le lecteur sont d'accord, ils présentent le rapport écrit du TFÉ et des lettres afin de le valider. Ensuite, une personne représentante du Comité de TFÉ évalue le rapport.

Bref, le TFÉ peut être défini comme l'aboutissement d'un processus académique d'un projet de vie mené dans l'Université, lequel doit se faire avec engagement, plaisir et responsabilité afin de mettre en évidence les compétences développées de l'étudiant. Le journal de bord (voir annexe 1), ou registre devra être rempli lors des réunions avec les étudiants et les directeurs. C'est un document essentiel pour prouver les progrès des travaux des étudiants et les corrections du directeur.

2. À propos du Règlement Général de l'Étudiant (RGÉ)

Ce document a été élaboré dans le but de vous présenter des notes considérées importantes pour la réalisation et présentation du TFÉ. Il contient les lignes directrices de base, la présentation matérielle et la structure du rapport afin d'uniformiser les textes, et surtout à les rendre clairs, concis et conformes aux normes reconnues dans le Règlement Général de l'Étudiant.

Le Règlement Général de l'Étudiant (2026) est disponible sur le site web de l'Université¹. Il est essentiel que vous le lisiez attentivement, notamment les chapitres suivants : « Capítulo VIII Asuntos disciplinarios », « Capítulo IX Evaluación de los Aprendizajes » et « Capítulo XI Trabajos Finales de Graduación ». Étant donné que la connaissance approfondie du RGÉ est essentielle pour le processus académique du TFÉ parce qu'il offre les lignes directrices pour le réussir, il s'agit donc, d'un devoir de la personne étudiante de le lire.

¹ https://www.uned.ac.cr/academica/images/cidreb/reglamento/estudiantil/general_estudiantil.pdf

Concernant les responsabilités des participants du processus de TFÉ, la filière demande de lire attentivement les articles suivants du RGÉ (2026) :

- Articles 92 et 93 Conformation et responsabilités du Comité de TFÉ
- Articles 94 et 95 Fonctions de la personne coordinatrice de la filière
- Article 96 Fonctions de la personne qui dirige le TFÉ
- Article 98 Fonctions des lecteurs des mémoires
- Articles 99, 100, 101 et 102 Conformation et fonctions du Jury

La filière d'Enseignement du Français demande aux étudiants du niveau de « licenciatura » de réaliser un TFÉ. D'après le chapitre XI du RGÉ (2024, p.56-83) et les buts académiques de la filière, le programme d'études de « licenciatura » offre la possibilité de réaliser le TFÉ modalité mémoire, projet et pratique. Finalement, selon le RGÉ, il est très important de tenir en considération qu'il faut, d'abord, avoir validé le programme d'études en entier pour pouvoir réaliser le TFÉ.

Ce guide s'adresse principalement aux étudiants de « licenciatura » de l'UNED dans les phases de préparation, de réalisation et de soutenance de leur travail de fin d'études (TFÉ). Il traite du rapport de TFÉ en tant que document et de l'étudiant en tant qu'auteur du TFÉ.

3. Lignes de recherche

Ce guide présente les lignes de recherche déployées par la filière d'Enseignement du Français. Considérant que la discipline a pour objet d'étude les conditions et modalités d'enseignement et d'appropriation linguistique-culturel de la langue française en milieu non naturel. L'enseignement du français concerne les conditions d'acquisition en considérant trois éléments :

- Des savoirs à acquérir et à faire acquérir (les usages du français dans une communauté linguistique.)
- Un apprenant-usager à qui on demande d'acquérir et maîtriser les savoirs.
- Un enseignant qui utilise différentes techniques et méthodes pour parvenir à ce but.

L'Enseignement du Français, comme discipline, vise à jouer aussi son rôle de science appliquée en observant et en analysant le déroulement du processus d'enseignement-apprentissage, les procédés d'acquisition et les pratiques menées à cet effet.

Les lignes de recherche de la filière, se situent, spécialement, autour de l'intervention didactique pour soutenir l'apprentissage-enseignement de l'oral, de la lecture et de l'écriture et la production de langue française (incluant l'enseignement de la grammaire, du vocabulaire, de la prononciation) en contexte d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Ces axes portent sur :

- Linguistique appliquée à l'acquisition du français langue étrangère et langue seconde.
- Innovation en méthodologies dans l'enseignement de français.
- Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) appliquées à l'apprentissage du français.
- Bilinguisme et enseignement.
- Interculturalité et enseignement du français.
- Besoins éducatifs spéciaux et enseignement du français.

4. Quelques considérations éthiques

L'éthique joue un rôle important dans la préservation des valeurs de la recherche universitaire. Il est important de prendre conscience de cette réalité et de mettre en place les mesures nécessaires pour contrer dès maintenant toute possibilité de manquement à l'éthique en recherche. Les remarques suivantes font référence aux aspects éthiques, légaux et moraux qui doivent être mis en place dans un TFE en milieu universitaire :

- Le respect de la propriété intellectuelle. L'éthique de la recherche conduit à proscrire le plagiat. Tout document utilisé et référencié doit faire partie des références bibliographiques ainsi que dans le corpus du texte au moyen des citations textuelles ou des paraphrases. Le RGÉ signale dans l'article 28, let. j, le plagiat comme une faute grave qui entraîne, selon l'Art.30, let. b1 la sanction suivante : "suspensión de uno o dos periodos académicos

(cuatrimestres, semestre según el caso)” et let. b2: “destitución de manera automática e inmediata de su participación en consejos, comisiones u otro órgano de la Universidad”. En outre, le RGÉ ajoute : “en caso de fraude académico o plagio comprobado se sancionará hasta con la pérdida de la signatura o curso respectivo...”

- L'étudiant doit faire preuve d'honnêteté et de bon sens dans le processus de TFÉ.
- Il faut toujours, cas échéant, utiliser le consentement éclairé, ces sujets participants de l'étude. En outre, il faut assurer la confidentialité des informateurs, notamment dans le cas des mineurs comme informateurs directs ou non, pendant la recherche. Également, il doit y avoir un consentement éclairé (voir annexe 2) des personnes qui s'occupent des mineurs.
- Les différentes personnalités, les divers critères religieux, philosophiques, politiques et artistiques (Art.19, let. a, du RGÉ) doivent être toujours respectés. D'ailleurs, il est essentiel de respecter les orientations sexuelles et éviter toute forme de discrimination fondée sur les aspects cités précédemment.
- L'usage de l'intelligence artificielle, générative et d'autres technologies doit suivre ce qui établit le Reglamento General Estudiantil (2026) :

Artículo 16: Uso de IA y tecnologías emergentes para el aprendizaje en el ámbito académico La comunidad universitaria de conformidad con la Política de Inteligencia Artificial podrá hacer uso de herramientas generales o integradas, interfaces, aplicaciones, modelos u otros agentes de IA para diseño de materiales, realimentación para el estudiantado, apoyos para el aprendizaje, como motores de búsqueda, revisión de trabajos académicos, asistente de investigación y otros que se consideren oportunos para el proceso de aprendizaje y la generación de conocimiento. En todos los casos se deberá comunicar o transparentar mediante la declaración de uso ético y validación humana (voir annexe 3). En ningún caso se podrá utilizar la IA con fines que vulneren la privacidad de las personas usuarias, como fuente de información inexacta o falsedad, en perjuicio de otra persona o para violaciones de la integridad académica. En casos comprobados

se aplicarán las sanciones establecidas en el presente reglamento, relativas al fraude académico. (p. 43)

5. Aspects généraux administratifs

Concernant les aspects administratifs, la filière d'Enseignement du Français a décidé de les communiquer en espagnol. À cet égard, les procédés administratifs du TFE sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Procedimiento para la presentación del prediseño de TFG	
Con el fin de orientarle en la presentación de su propuesta de investigación, proceso previo para la matrícula en Trabajos Finales de Graduación (TFG), se procede a detallar los pasos a seguir:	
1. Requisitos para matricular en Taller de Investigación	• Para conocer los requisitos, debe descargar el formulario respectivo (ver anexo 4) de la página web de la carrera completando toda la información que se solicita. • Hacer el envío del formulario y el historial académico a la persona encargada de carrera. La fecha de recepción de la solicitud es un mes antes de cada matrícula cuatrimestral. La persona encargada de carrera verificará el cumplimiento de los requisitos: estar en el último bloque de asignaturas de Licenciatura.

2. Revisión de la propuesta de investigación.	• La persona encargada de carrera con la colaboración del profesor TFG hará la revisión de la temática de investigación y el interés por realizar el estudio. • El encargado de carrera le informará por escrito sobre la resolución y determinará si la temática se ajusta a las líneas de investigación de la carrera y al tipo de modalidad al que responde su idea de propuesta. • De haberse indicado mejorar la temática de la propuesta y el tipo de investigación, usted debe realizar los ajustes para que nuevamente la coordinación de carrera haga la revisión y de tener visto bueno de la encargada de carrera, se envía el formulario a la Carrera de investigación y así tener la autorización de matricular.
3. Propuesta en el Taller de Investigación de la Cátedra de Investigación	• El taller de investigación de la Cátedra de Investigación es una asignatura cuatrimestral y se ubica en el último bloque del programa de estudios de la carrera. Este taller le brinda conocimientos para que elabore la matriz de propuesta de TFG, proceso previo y necesario para la revisión del Comité de Trabajos Finales de Graduación (CTFG) su objetivo es guiar al estudiantado en su primer

	acercamiento en la definición de la idea de investigación, la justificación, modalidad y la relación con las líneas de investigación de la carrera.
Procedimiento para la Aprobación de su Propuesta de TFG	
1. Revisión de la propuesta por la Comisión de TFG de Carrera (antes de la matrícula en TFG)	• La aprobación de su propuesta investigativa la lleva a cabo la Comisión de Trabajos Finales de Graduación de la Carrera, integrado por la dirección de la Escuela o su representante, quien coordina, la cátedra de investigación, el o el encargado de carrera, y el profesor TFG. • Esta comisión se convoca para la revisión de su propuesta (ver anexo 5) durante el tiempo lectivo que corresponda al año. • La Carrera enviará por escrito el dictamen de la Comisión de TFG de la carrera (aprobado, aprobado con observaciones o rechazado). Si fuera aprobado con observaciones, cada estudiante deberá aplicar las mejoras que la comisión indique y volver a enviar la propuesta a la persona encargada de la carrera, quien deberá verificar que las observaciones y mejoras hayan sido realizadas, antes de autorizar la matrícula en TFG. • La comisión debe dar la aprobación a su propuesta para

	que la coordinadora de carrera le autorice la matrícula en TFG. (ver anexo 6)
2. Trabajo Final de Graduación (TFG)	- Se inicia el proceso de TFG. La matrícula es semestral. Según el artículo 88 inciso b, la tesis se desarrolla en al menos dos periodos académicos consecutivos prorrogables a uno más, previa solicitud por escrito a la persona encargada de la carrera. Asimismo, cada estudiante podrá acogerse a una extensión de hasta dos meses con exoneración de pago, previo visto bueno de la Carrera, para incluir las observaciones del Tribunal Examinador y defender la tesis. Esta autorización se dará según las razones que justifiquen el no haber concluido el proceso en el tiempo estipulado. - La persona encargada de la carrera designa al equipo asesor conformado por el director de tesis y un lector. Estos pueden ser externos o internos. - Se realiza una reunión sincrónica de modo que reciba la inducción o información necesaria sobre el proceso de TFG, sus responsabilidades y la de todos los miembros del equipo asesor y se expongan los aspectos de evaluación y

	procedimientos a seguir según la programación de las etapas. • El equipo asesor realiza las revisiones programadas y le da retroalimentación para que realice las mejoras pertinentes. • Una vez que el equipo asesor y el encargado de carrera den su aval al reporte escrito, la persona coordinadora de carrera lo envía a la Dirección de la escuela para la designación del representante de la Comisión TFG y así conformar el tribunal examinador. • El representante lee el borrador de tesis en un plazo de diez días hábiles y envía sus sugerencias. Hasta no tener su aval, no se le programará fecha para defensa. • La revisión filológica de la tesis se debe realizar posterior a la defensa oral.
Procedimiento para la Aprobación de su TFG	
Evaluación del TFG	• Para aprobar o reprobar se requiere evaluar el borrador final del TFG, el cual debe estar aprobado en su totalidad por los 5 miembros del TE; y evaluar la presentación oral del TFG. • La aprobación del informe escrito representa un 6% de 10% de la calificación del TFG y

	la presentación oral del TFG representa el 4%. (Ver anexo 7)
Proceso previo a defensa	• Una vez con el aval del Representante, la Carrera le informa sobre la defensa pública. Se informa por escrito, la fecha, lugar y hora de defensa. • Recibe lineamientos por parte de la Coordinación de carrera para su preparación, código de vestimenta y recursos audiovisuales para la defensa de su tesis.
Defensa Pública	• Se debe presentar 30 minutos antes de la hora programada para hacer los arreglos necesarios para su defensa. • Se inicia la defensa pública con la lectura del acta. • Una vez que hace su disertación, el tribunal delibera y le informa al candidato sobre la aprobación o no aprobación del TFG.

6. Avant le TFÉ

Les étudiants auront accès aux divers ressources pour appuyer la réalisation de leur devis de recherche qui seront fournis par la filière et la “Cátedra de Investigación en Ciencias Sociales y Humanidades” à travers le cours de Taller de Investigación dans le but d’orienter et donner des supports conceptuels et pratiques concernant la recherche dans l’Enseignement du Français.

7. Structure des modalités des TFÉ

Le RGÉ (2026) propose sept modalités de TFÉ pour le niveau de “licenciatura”, cependant dans la filière d’Enseignement de Français seulement est disponible le

mémoire, le projet et la pratique professionnelle. Voici la structure et la description du rapport écrit de chaque modalité.

7.1. Modalité mémoire

Pages préliminaires	
La page de garde La dédicace Les remerciements La feuille de validation La table des matières Résumé en français Résumé en espagnol Liste de tableaux et d'illustrations Liste d'abréviations.	La dédicace, les remerciements et les résumés seront écrits à la fin du document écrit, avant la soutenance orale. Le résumé doit apporter cinq mots clés inclus sur le Thésaurus de l'UNESCO. La table des matières et les listes doivent s'actualiser chapitre à chapitre.
Chapitre I: Cadre introductif	
Thème	Le thème ne doit pas être confondu avec le titre. Il a une longueur de 15 à 20 lignes. C'est le sujet de recherche nommé, contextualisé, problématisé et délimité. Un bon thème répond à cinq questions. Le questionnement Quintilien (QQQOCP) vous permettra de vous poser les questions indispensables : Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?
Justification	La justification est l'exposé où le chercheur explique l'importance de l'étude. Dans cet exposé, on explique les raisons pour lesquelles on fait la recherche. Ces motivations remarquent la pertinence du projet de recherche. La pertinence est liée à l'actualité, la nécessité et les apports au contexte où la recherche est née. Par conséquent, la justification doit répondre aux questions ci-dessous qui servent à guider sa rédaction : a. pourquoi ce sujet a été élu ? b. quelle est l'utilité de l'étude ?

	c. qui seront bénéficiés ? d. quels vont être les apports ? e. comment l'étude sera menée ?
Problème	Toute bonne recherche vise à répondre à un problème précis. Le problème est présenté sous forme de question. Cette question doit permettre une compréhension de l'affaire à rechercher. Il s'agit d'une interrogation qui découle d'un écart perçu entre un état de connaissances actuel et un état de connaissances prévu. Elle reflète une réalité concrète et délimitée temporellement et spatialement et sa conception porte sur la cohérence entre le titre et le thème de la recherche.
Objectifs : général et spécifiques²	Les objectifs se formulent à l'aide de verbes à l'infinitif. Chaque objectif doit exprimer une action principale et poursuivre une finalité clairement définie. Il est généralement recommandé de formuler un objectif général et trois objectifs spécifiques, en veillant à leur cohérence et à leur complémentarité. La taxonomie de Bloom peut constituer un outil de référence pour choisir des verbes adaptés au niveau de réflexion attendu et à la nature de la recherche. Un objectif doit être : • Spécifique : clairement défini et suffisamment précis pour délimiter ce que le travail cherche à accomplir. • Partagé et pertinent : cohérent avec la problématique, les orientations du travail et, le cas échéant, les attentes de l'organisation ou du milieu concerné. • Réaliste et atteignable : adapté à l'ampleur du travail, aux ressources disponibles et au

² En ce qui concerne la formulation d'objectifs de recherche, la filière recommande consulter le livre *Cómo formular objetivos de investigación* de Jacqueline HURTADO. Disponible à <https://gc.scalahed.com/recursos/files/r161r/w25411w/Como-Formular-Objetivos-de-Investigacion-Hurtado.pdf>

	temps imparti. • Évaluable : associé à des critères permettant d'apprécier les résultats obtenus. Selon la nature de l'objectif, ces critères peuvent être quantitatifs ou qualitatifs. • Délimité dans le temps : inscrit dans un calendrier de réalisation cohérent avec les différentes étapes du travail. La formulation des objectifs Un objectif comprend généralement les éléments suivants : • Un verbe d'action : choisir un verbe qui exprime précisément l'opération intellectuelle ou scientifique à réaliser. Le verbe doit être suffisamment explicite pour permettre d'évaluer l'atteinte de l'objectif. Des verbes tels que <i>étudier</i> ou <i>comprendre</i> peuvent être pertinents, mais gagnent à être précisés en fonction de ce qui sera effectivement réalisé. • Un objet d'étude : préciser le phénomène, la problématique, la population, le corpus ou les données sur lesquels porte le travail. • Un contexte ou un périmètre : délimiter les conditions de l'étude, notamment le cadre théorique, la période, le territoire, la population ou les ressources mobilisées, selon le cas. Suggestions de verbes selon la nature du mémoire Dans un mémoire, les objectifs visent principalement à étudier un phénomène, à répondre à une question de recherche, à approfondir des connaissances ou à produire une interprétation argumentée. Le choix des verbes dépend de la discipline, de la problématique et de la méthodologie retenue. À titre indicatif, les verbes suivants peuvent être mobilisés : • Pour décrire un phénomène : décrire, caractériser, recenser, identifier, documenter.
--	---

	• Pour examiner un problème : examiner, étudier, analyser, comparer, distinguer. • Pour explorer des relations ou des facteurs : explorer, établir, mettre en relation, déterminer, mesurer. • Pour interpréter des résultats : interpréter, expliquer, contextualiser, discuter, mettre en perspective. • Pour élaborer une synmémorie théorique : recenser, confronter, synthétiser, catégoriser, conceptualiser. • Pour évaluer une hypothèse ou une proposition théorique : vérifier, tester, apprécier, confronter, évaluer. Ces suggestions ne constituent pas une liste exhaustive. Les verbes doivent être choisis en fonction de la finalité du mémoire et des opérations réellement prévues. L'objectif est de rendre explicites la démarche de recherche et les résultats attendus, sans imposer une formulation uniforme à des travaux de nature différente. Source : information adaptée du site http://gpp.oig.qc.ca/comment_formule_t_on_des_objectifs_adequats.htm
État de la question	L'état de la question, ou état de l'art, est une production dérivée de l'analyse et de la révision de la littérature scientifique consacrée à un sujet donné. Il permet d'établir un bilan critique des connaissances, des approches théoriques, des méthodologies et des principaux résultats issus des recherches antérieures. Il ne constitue donc pas une simple compilation de références bibliographiques, mais une synthèse organisée et critique qui permet de situer la recherche proposée dans le contexte des connaissances déjà produites. Dans le cadre d'un mémoire, d'une thèse ou d'un article scientifique, l'état de la question doit être construit en fonction de la problématique et de la question de recherche. Il permet notamment

	d'identifier les principales tendances de la recherche, les approches privilégiées, les résultats obtenus ainsi que les aspects qui demeurent insuffisamment étudiés. Il contribue ainsi à justifier la pertinence et l'originalité de la recherche proposée. Pour les besoins de cette recherche, l'état de la question sera organisé en deux grandes parties : les recherches nationales et les recherches internationales. Chaque partie devra présenter au minimum cinq documents scientifiques récents et directement pertinents pour le sujet de recherche. Dans la mesure du possible, les publications les plus récentes seront privilégiées, afin de présenter un panorama actualisé du domaine. 1.1. Recherches nationales Cette partie présentera les recherches réalisées dans le contexte national et portant sur le sujet ou sur des problématiques liées à la recherche proposée. L'intégration de ces travaux est essentielle, car elle permet de comprendre comment le sujet a été étudié dans le contexte social, culturel, institutionnel et éducatif dans lequel la recherche sera menée. Il est important non seulement de consulter les recherches nationales, mais également de promouvoir leur lecture, leur diffusion et leur reconnaissance. La production scientifique locale contribue à la construction des connaissances sur les réalités du pays et permet d'établir un dialogue entre les recherches antérieures et les nouvelles études. Sa prise en compte favorise ainsi la continuité de la recherche et la consolidation des connaissances produites au niveau national. 1.2. Recherches internationales Cette partie présentera les recherches réalisées dans d'autres contextes nationaux et institutionnels, en privilégiant les travaux qui permettent d'élargir la compréhension du phénomène étudié. La littérature
--	--

	internationale permettra de mettre en évidence les principales tendances du domaine, les différentes perspectives théoriques et méthodologiques ainsi que les résultats obtenus dans d'autres contextes. La présentation de ces recherches ne devra pas se limiter à une description individuelle des études. Il faudra établir des liens entre elles, comparer leurs approches et leurs résultats et identifier les convergences, les divergences et les éventuelles lacunes de la littérature. Cette analyse permettra de déterminer dans quelle mesure les connaissances produites dans d'autres contextes peuvent contribuer à la compréhension de la problématique étudiée dans le contexte national. Conseils pour la rédaction de l'état de la question • Pour chaque recherche, identifier : 1. la problématique ou la question de recherche ; 2. la perspective théorique ; 3. la méthodologie ou l'approche adoptée ; 4. les principaux résultats et conclusions ; 5. la relation et la contribution de l'étude à la recherche proposée. • Établir des liens entre les différentes recherches afin de construire une synthèse critique. • Identifier les lacunes de la littérature, c'est-à-dire les aspects qui n'ont pas encore été suffisamment étudiés. • Accorder une attention particulière à la production scientifique nationale et expliquer sa pertinence pour la recherche. • Utiliser une bibliographie précise, pertinente et actualisée. • Éviter de transformer l'état de la question en une succession de résumés : l'objectif est de montrer ce que l'ensemble des recherches permet de comprendre et ce qui reste encore à étudier.
--	--

	En définitive, l'état de la question doit permettre de répondre à une idée fondamentale : avant de déterminer où la recherche veut aller, il faut clairement établir d'où elle part.
Chapitre II : Cadre théorique	
Cadre théorique	Dans cette partie de le mémoire, il est important de jeter les bases de votre cadre théorique en définissant les concepts clés et les principales théories relatives au sujet d'étude qui seront utilisés pour guider la recherche. D'après PIQUET* (s.d), on vous présente quelques conseils pour réussir le cadre théorique de le mémoire a. Le cadre théorique doit être pertinent : Le terme « pertinent » suppose ici actualité, précision et faisabilité. Le cadre théorique doit s'appuyer sur des idées et concepts compréhensibles et vérifiables pour éviter de s'éparpiller sur trop de questions à la fois. Il faut être concis mais clair, éviter de parler de concepts vagues ou dépassés, et toujours veiller à ce que les acquis académiques, la littérature à disposition et le temps imparti suffisent à la réalisation du cadre théorique. Cela suppose beaucoup de temps passé à lire des ouvrages traitant du domaine d'étude afin de le maîtriser. b. Le cadre théorique doit être exhaustif : Au cours des lectures, l'étudiant ou le chercheur est amené à recueillir les théories, terminologies, hypothèses et concepts pertinents dans le domaine et autour du problème étudié. Par exemple, un doctorant rédigeant un mémoire sur les pratiques de gestion des ressources humaines doit aborder dans son cadre théorique les courants de pensées et concepts présentés dans la littérature existante. L'exhaustivité exige de

	produire un état des lieux de la recherche disponible en relation avec le problème étudié. c. Le cadre théorique doit être délimité : Cela signifie qu'à un moment il faudra séparer les théories retenues pour le problème étudié de celles qui ne le sont pas. Les théories retenues, déjà prouvées dans d'autres travaux, seront généralisées en vue de les appliquer au problème étudié. Dans certains cas, on procède à une analyse critique de la recherche existante par rapport à la réalité du problème étudié. La portée des affirmations qui découlent de cette délimitation du cadre théorique est fonction de la quantité et de la diversité des situations auxquelles ce cadre théorique est applicable d. Le cadre théorique doit être utile : Le cadre théorique possède une double utilité. Sur le plan théorique, il permet de fournir une explication à un grand nombre de faits étudiés et vérifiables, poser de nouvelles questions, s'orienter vers des pistes de recherche. Sur le plan pratique, le cadre théorique devient un outil pouvant aider à solutionner le problème étudié par application des connaissances acquises via les lectures préalables e. Le cadre théorique doit être référencé : Étant donné que la plupart de ce qui est affirmé dans le cadre théorique proviennent de la littérature existante, il incombe à l'étudiant ou au chercheur d'en fournir les sources, les auteurs et les dates de publication ou de consultation. La présentation des références est variée : entre parenthèses dans le texte, en bas de page pour les notes de bas ou en fin d'ouvrage pour les notes de fin. Il ne faut jamais s'approprier les affirmations d'un autre auteur sous peine de plagiat.
--	---

	f. Partir d'un contexte et justification : Le sujet d'étude doit présenter et définir de manière précise le problème à étudier lequel se situe dans un domaine de recherche donné. Le chercheur trouve le problème soit à partir des faits réels qu'il observe (lors des stages ou dans la vie quotidienne), soit à partir d'une discussion de manière concertée avec l'enseignant ou le tuteur de stage. Pour concrétiser l'importance de la recherche, il est important de préciser la portée des résultats en démontrant l'intérêt de conduire la recherche : dire quels sont les intérêts que peut apporter le résultat d'une recherche et pourquoi l'on ne pouvait pas laisser les choses telles qu'elles étaient. C'est à partir de la problématique que vient la question de recherche. La question de recherche permet d'envisager les solutions requises pour régler le problème. Elle doit être formulée de façon claire et précise. Le ou les objectif(s) de recherche spécifie(nt) l'apport du travail de recherche afin de répondre à la question de recherche posée. Il faut que les objectifs de recherche soient précis, pertinents, logiques et réalisables. g. Rédiger sur la base d'une bibliographie solide : Dans le but de justifier scientifiquement que la recherche qu'on se propose de mener ne sort pas de nulle part, il faut appuyer ses idées à partir de données préexistantes tels les concepts, les théories et les chiffres clés. Pour cadrer sa propre recherche, on peut aussi voir dans la littérature ce qui est utile pour mener une telle ou telle étude, ou comment d'autres chercheurs ont mené une étude similaire à celle qu'on veut effectuer. Et pour dénicher les données dont on a besoin, on peut consulter des ouvrages, des articles, des thèses, surfer sur internet ou encore mener soi-même une ou des enquête(s).
--	--

	h. Savoir trier les informations acquises : Mieux seront triées les informations acquises, plus sera approfondie la connaissance théorique et plus sera original et percutant le sujet de recherche, mais également plus sera meilleure la qualité du mémoire. Les données inutiles risquent de rendre difficile le traitement de données et de mener à l'incohérence des idées entre les résultats et les objectifs de recherche. i. Suivre un plan logique : Il n'existe aucune règle prédéfinie pour la structure du cadre théorique. Ce qui est important est que le plan soit le squelette de la rédaction. On doit y citer les points essentiels à développer dans le manuscrit. On doit également y faire apparaître une structure logique pour la compréhension du sujet de recherche et des résultats obtenus. j. Prendre soin de la forme de son travail : Tout au long de la rédaction, il est nécessaire d'utiliser des phrases claires, précises et sans ambiguïté. Une fois qu'on a terminé la rédaction, il est important de mettre en forme la page et de vérifier les fautes typographiques, les fautes d'orthographe, de syntaxe et de grammaire car, plus un mémoire contient des fautes sur la forme, plus il perd sa crédibilité et ceci même si le fond est pertinent. On peut faire appel à d'autres personnes pour effectuer cette relecture afin d'éviter toute pénalité inutile. Quant à la présentation des références bibliographiques, il serait mieux de toujours suivre les recommandations requises selon les domaines de recherche, par exemple la recommandation de Vancouver dans la plupart des recherches scientifiques. Source : PIQUET, P. (s.d). Dix conseils pour
--	---

	réussir le cadre théorique. Récupéré de https://www.expertmemoire.com/cadre-theorique-memoire/
Chapitre III: Cadre méthodologique	
Approche de la recherche	L'approche est la manière de conduire une recherche, elle inclut un ensemble de méthodes utiles et éprouvées pour étudier un phénomène. C'est-à-dire que l'approche est la façon de formuler la résolution d'un problème et elle détermine comment le chercheur va s'approcher à son objet d'étude. Grosso modo, on distingue deux approches : l'approche qualitative et l'approche quantitative. L'approche mixte est aussi possible.
Paradigme de la recherche	Le paradigme de recherche correspond à l'ensemble des principes théoriques, épistémologiques et méthodologiques qui orientent la manière dont le chercheur conçoit la réalité, produit des connaissances et aborde son objet d'étude. Il constitue un cadre de référence permettant de justifier les choix effectués tout au long du processus de recherche. Le choix du paradigme dépend de la problématique, de la question de recherche, des objectifs poursuivis et de la conception du phénomène étudié. Il doit être cohérent avec l'approche méthodologique et les méthodes de collecte et d'analyse des données retenues. À titre indicatif, plusieurs paradigmes peuvent être mobilisés, notamment : • Le paradigme positiviste ou postpositiviste : il vise à étudier les phénomènes de manière systématique, à examiner les relations entre les variables et, selon les objectifs de la recherche, à formuler ou à tester des hypothèses. • Le paradigme interprétatif ou

	constructiviste : il cherche à comprendre les significations, les expériences et les interprétations que les individus attribuent aux phénomènes étudiés, en tenant compte de leur contexte. • Le paradigme pragmatique : il privilégie les méthodes et les formes de connaissances les plus pertinentes pour répondre à la question de recherche ou résoudre le problème étudié. Il peut notamment soutenir une approche mixte. • Le paradigme critique : il vise à examiner les rapports de pouvoir, les inégalités et les structures sociales, dans une perspective de compréhension et, le cas échéant, de transformation des réalités étudiées. Ces catégories constituent des repères indicatifs et non une classification exhaustive ou restrictive. Le chercheur doit préciser le paradigme retenu et justifier sa pertinence au regard de la nature de son travail. Le choix du paradigme ne dépend pas uniquement de l'utilisation de méthodes qualitatives ou quantitatives, mais également de la manière dont la recherche conçoit la réalité, le rôle du chercheur et la production des connaissances.
Types d'étude	Le type de recherche est le cadre général du processus méthodologique à suivre pour répondre à la question de recherche et atteindre les objectifs visés. De nombreuses méthodologies de recherche existent : • D'après sa finalité : recherche fondamentale et recherche appliquée. • Selon la temporalité : étude transversale (synchronique) et étude longitudinale (diachronique). • Selon le niveau de connaissance : exploratoire, descriptive, explicative, expérimentale. • Selon le cadre de sa réalisation : de

	laboratoire, études de terrain. • D'après la dimension temporelle : historique, descriptive. • Selon l'approche dominante : phénoménologie, théorie ancrée, ethnographie, étude de cas, recherche narrative, biographie, analyse de discours, recherche-action, expérimentale, quasi-expérimentale, pré-expérimentale, les enquêtes à grande échelle.
Population	C'est la collection d'individus ou ensemble d'unités élémentaires sur lesquels l'étude est portée. Ces unités partagent des caractéristiques communes. Cette partie est composée par l'information des sujets qui vont participer à l'étude et leur contexte. Généralement, elle est divisée par deux sous catégories : le contexte et l'échantillon de l'étude. • Le contexte : il fait référence aux caractéristiques du lieu où le chercheur va développer son étude. Par exemple, lorsque l'on travaillera dans une institution éducative, il décrira le contexte socio-économique de la zone et des apprenants qui font partie d'elle. • L'échantillon de l'étude : il s'agit des sujets auxquels la recherche est dirigée. Au cas où la population est très nombreuse, on fait un échantillon et il faut indiquer la stratégie d'échantillonnage et les critères de sélection utilisés pour le définir. Exemple : si les sujets sont des apprenants, on élabore un profil composé par les caractéristiques nécessaires pour devenir sujet participant.
Techniques et outils de la recherche	La collecte de données est une partie intégrante du processus de la recherche, c'est pourquoi il faut établir des activités de collecte de données adaptées aux besoins de la recherche et au contexte institutionnel et du pays. De même, il est nécessaire de mettre en place des procédures pour trouver et traiter de données existantes.

	Cette partie du document doit se consacrer à la description des techniques et d'instruments utilisés pour la recherche. D'abord, il convient de commencer par citer la technique ou les techniques auxquelles le chercheur va recourir. Ensuite, on indique la raison pour la/les choisir. Puis, selon la technique choisie, on décrit les instruments ou les outils à employer dans la recherche. Il faut inclure tous les outils utilisés dans la collecte. La technique et les outils pour la collecte de données sont choisies d'après l'approche de recherche à développer. La technique est un mode opératoire éprouvé, bien établi, précis et reproductible : une sorte de recette de cuisine, elle décrit dans le détail les opérations nécessaires à l'obtention du meilleur résultat possible, ainsi que leurs conditions d'exécution... », ROUYERAN cité par YEO (2005). Les instruments de recherche sont des outils pratiques utilisés par le chercheur dans la conduite de ses activités. • Techniques et outils « quantitatives » : l'observation, questionnaires à questions fermées, registre de données standardisées, différents types d'entrevues, sondages, listes de vérifications • Techniques et outils « qualitatives » : L'observation : grilles d'observation, fiches anecdotiques, cahier de notes, cahier de bord, entretiens en profondeur : guide de questions, groupes de discussions : guide de questions, biographies : histoires de vie, ethnographies.
Méthodes de collecte des données	Le processus de la collecte des données nécessite des démarches préliminaires telles que les autorisations de conduite d'enquête, la formation des enquêteurs, le budget d'enquête, stratégie de recrutement et de rémunération des enquêteurs, les stratégies de conduite de la collecte des données, gestion des problèmes

	potentiels, etc. La méthode de collecte et d'analyse des données dépend de nombreux facteurs, notamment le contexte, la question qui est examinée, l'objet de la collecte des données, la nature et la taille de l'organisme. Le plus important est de s'assurer que la collecte de données est effectuée d'une manière conforme au Code et qu'elle respecte la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Dans l'intérêt de l'efficacité et de l'efficience, il est recommandé que les données recueillies servent à éclaircir un problème ou à cerner des possibilités. Afin de protéger la crédibilité et la fiabilité des données, l'information doit être collectée au moyen de techniques de collecte de données acceptées.
Chapitre IV : Interprétation et analyse des résultats	
Les sous titres de cette partie peuvent varier de recherche à recherche	1. Il s'agit d'ordonner, classer et regrouper les données pour pouvoir les analyser. Les informations ou faits doivent être isolés, regroupés et classés dans des catégories, dans des tableaux, dans des graphiques, etc. C'est la seule manière de permettre à la quantité importante d'informations de prendre sens en laissant découvrir les liens qui n'étaient pas toujours évidents ou existants. Il faut donc traiter les informations ou les faits pour les transformer en données analysables. 2. La discussion de résultats. Il s'agit de procéder à l'évaluation du processus entier de la recherche et démontrer la pertinence ou la validité des résultats par rapport au problème de recherche et aux questions, aux hypothèses, au cadre de référence, de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier la question des limites de la généralisation des résultats. En bref, le

	chercheur discute les résultats de son étude à la lumière des travaux antérieurs, du cadre de référence et des méthodes utilisées dans le travail. Il tente, en fait, de proposer de nouvelles interprétations d'un sujet connu ou une interprétation originale d'un nouveau sujet. 3. Le chercheur s'attèle à l'authentification des résultats obtenus en s'assurant qu'ils sont conformes aux questions posées ou aux hypothèses formulées. Ensuite il procède à la discussion de la nature des relations entre les différentes variables. Source : information adaptée du document « Cours d'initiation à la méthodologie de la recherche » de ROGER et RAOUL. Récupéré de https://www.dphu.org/uploads/attachements/books/books_216_0.pdf
Chapitre V : Conclusions et recommandations	
Conclusions	La conclusion générale est une partie très importante de le mémoire. Pour ce fait, vous devez : • Faire une synthèse : Résumer les grandes lignes du travail traité dans le développement. • Élargir le sujet : Proposer de nouvelles pistes de recherche ou de réflexion pour le futur. • Vous n'aurez peut-être pas le temps de faire cette pause ; mais essayez tout de même de ne pas vous lancer à corps perdu dans la rédaction de la conclusion, et ménagez-vous une petite phase de réflexion et de préparation avant d'écrire. • Relisez votre mémoire rapidement une dernière fois (relecture en diagonale, pour avoir une idée d'ensemble. Je ne parle pas d'une révision en détail). • Réfléchissez : quel est le message le plus important, le plus innovant de votre mémoire ? Quel phénomène central avez-vous décrit

	qui n'avait pas été décrit ainsi auparavant ? Et quelles conséquences cela peut-il avoir pour ceux qui feront de la recherche après vous ? Toutes les conclusions doivent contenir : • Bien sûr, une synthèse (un résumé) de votre argument. Reprenez votre question de recherche, expliquez les pas que vous avez faits pour y répondre à travers les différents chapitres. Grâce à ce résumé, on doit bien sentir comment les différentes parties de la mémoire s'articulent et « tiennent » bien ensemble, pourquoi le cheminement est cohérent. • Après cet exposé de votre cheminement argumentaire, énoncez très clairement ce que vous répondez, finalement, à la question de recherche. Mettez en avant votre position de chercheur. C'est difficile car cela implique une prise de risque de votre part : vous devez exprimer un point de vue original, c'est-à-dire, peut être différent de ce qui s'était fait ou dit avant. Cette originalité est une force, du moment que vous avez des arguments basés sur des données pour soutenir votre position. Mettez à présent votre recherche en perspective : rappelez les positions des principaux auteurs qui traitent de votre thème et expliquez-en quoi votre recherche a confirmé, complété ou infirmé leurs positions. • Soulignez les « limitations » de votre recherche. En fait, je devrais peut-être plutôt dire « les limites », car toute recherche est « finie », elle a des frontières. Il y a toujours des points que vous avez moins bien traités ou que vous avez décidé de ne pas traiter. Si cela vous semble important rappelez pourquoi, mais ne soyez pas négatif envers votre travail. • Cela vous permettra d'embrayer sur les « perspectives ». un mémoire peut être considérée comme le début d'un processus de
--	--

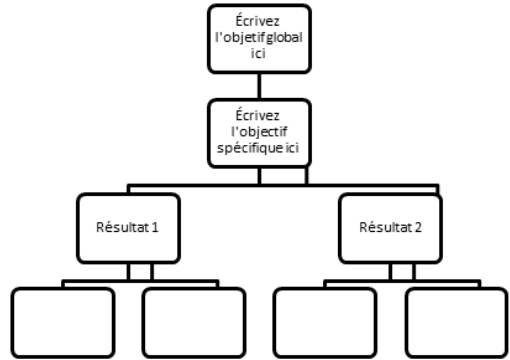
	recherche ; il y a toujours des choses à compléter, et vous ou un autre chercheur complétez les travaux. Dites quelles sont les orientations intéressantes qui se dégagent et pourront être approfondies lors de recherches ultérieures. • Attention : n'introduisez aucun élément d'analyse nouveau au stade de la conclusion (de nouvelles données notamment)
Recommandations	Ces recommandations se rapportent à la problématique que vous avez énoncée dans votre introduction de mémoire. En vous basant sur vos résultats de recherche, quelles solutions spécifiques pouvez-vous identifier et quelles mesures le professeur devrait-il mettre en œuvre ? En d'autres termes, que conseillez-vous ? Les recommandations sont généralement incluses dans une partie séparée de votre mémoire, après les parties conclusion. Si le sujet participant de l'étude le préfère, vous pouvez également les présenter sous la forme d'un rapport consultatif séparé. Chacune de vos recommandations devraient être expliquées et justifiées à l'aide de vos résultats de recherche. Concentrez-vous en particulier sur les questions suivantes : Comment la mesure contribuera-t-elle à résoudre le problème ? Pourquoi ?
Références bibliographiques	
Les références accompagnent toute citation, toute mention d'un texte, d'un ouvrage, d'un document. Elles ne se bornent pas à indiquer le titre d'un	Utilisez les normes de l'APA 7ème ed. Classez les références des documents par ordre alphabétique. Livre : Auteur, Prénom (date). <i>Titre du livre</i>. Lieu d'édition : Éditeur, nombre de pages. Chapitre d'un

ouvrage. Elles doivent faire connaître l'édition consultée, la page de cette édition, et, dans les ouvrages où ils sont numérotés, le chapitre et le paragraphe.	livre : Auteur, Prénom (date). « Titre du chapitre » (chap. 0), dans <i>Titre du livre</i>. Lieu d'édition : Éditeur, p. 0-1. Section d'un Site Web : Auteur, Prénom (date de publication de la section). <i>Titre de la section</i>, sur le site <i>Nom du site</i>. Consulté le (date). Adresse sur le Web
---	---

Selon la nature et les objectifs de chaque projet de recherche, les étudiants pourront également intégrer un chapitre supplémentaire consacré à une proposition ou à une production découlant de leur recherche. Ce chapitre pourra prendre différentes formes, telles qu'un design pédagogique, didactique ou curriculaire, une proposition d'intervention, un matériel pédagogique, un programme de formation ou tout autre produit pertinent en fonction du thème et des objectifs de l'étude. La nature, la structure et le contenu de ce chapitre seront donc adaptés aux caractéristiques particulières de chaque recherche.

7.2. Modalité projet

Pages préliminaires	
La page de garde La dédicace Les remerciements La feuille de validation La table des matières Résumé en français Résumé en espagnol Liste de tableaux et d'illustrations Liste d'abréviations.	La dédicace, les remerciements et les résumés seront écrits à la fin du document écrit, avant la soutenance orale. Le résumé doit apporter cinq mots clés inclus sur le Thésaurus de l'UNESCO. La table des matières et les listes doivent s'actualiser chapitre à chapitre.
Chapitre I: Cadre introductif	
Introduction	
Phase 1 : identification et analyse	Cette première phase permet de comprendre la situation actuelle, définir la situation souhaitée et choisir une stratégie d'intervention adaptée.

- L'analyse du problème (image de la réalité)	L'analyse du problème (image de la réalité) : Elle consiste à identifier et à analyser le problème central, ses causes et ses conséquences, à partir de la situation réelle.
- L'analyse des objectifs (image d'une situation future améliorée)	L'analyse des objectifs (image d'une situation future améliorée) : Elle consiste à transformer les problèmes identifiés en objectifs et résultats souhaités, afin de définir la situation future à atteindre.
- L'analyse des stratégies (comparaisons des différentes options en réponse à une situation donnée)	L'analyse des stratégies (comparaison des différentes options en réponse à une situation donnée) : Elle consiste à identifier et à comparer différentes alternatives d'intervention, puis à sélectionner la stratégie la plus pertinente et réalisable.
- Schema récapitulatif	Schéma récapitulatif : Il permet de représenter visuellement la logique de la phase : Problème → Objectifs → Stratégies → Intervention. Exemple :  <pre> graph TD A[Écrivez l'objectif global ici] --> B[Écrivez l'objectif spécifique ici] B --> C[Résultat 1] B --> D[Résultat 2] C --> E[] C --> F[] D --> G[] D --> H[] style E fill:none,stroke:none style F fill:none,stroke:none style G fill:none,stroke:none style H fill:none,stroke:none </pre> Le diagramme illustre la structure d'un schéma récapitulatif. À l'apex se trouve une boîte 'Écrivez l'objectif global ici'. Une ligne descendante la relie à une boîte 'Écrivez l'objectif spécifique ici'. À partir de cette boîte, deux branches horizontales mènent à 'Résultat 1' et 'Résultat 2'. Sous 'Résultat 1', deux boîtes vides sont alignées horizontalement. De même, sous 'Résultat 2', deux boîtes vides sont alignées horizontalement. À gauche du diagramme, des étiquettes indiquent les niveaux : 'Objectif global' pour la première boîte, 'Objectif spécifique' pour la seconde, 'Résultats attendus' pour les deux boîtes de résultats, et 'Activités' pour les quatre boîtes vides de base. Les objectifs se formulent à l'aide de verbes à l'infinitif. Chaque objectif doit exprimer une action principale et poursuivre une finalité clairement définie. Il est généralement recommandé de formuler un objectif général et trois objectifs spécifiques, en veillant à leur cohérence et à leur complémentarité. La taxonomie de Bloom peut servir de référence

	pour choisir des verbes adaptés aux différentes étapes du projet, depuis l'identification d'un besoin jusqu'à la conception et à l'évaluation d'une solution. Un objectif doit être : • Spécifique : clairement défini et suffisamment précis pour déterminer ce que le projet vise à réaliser. • Partagé et pertinent : cohérent avec les besoins identifiés, la finalité du projet et, le cas échéant, les attentes des parties prenantes. • Réaliste et atteignable : adapté aux ressources humaines, matérielles et financières disponibles, ainsi qu'à la durée du projet. • Évaluable : associé à des critères permettant d'apprécier les résultats obtenus, la qualité de la solution proposée ou le degré d'atteinte des résultats attendus. • Délimité dans le temps : inscrit dans un calendrier précisant les principales étapes de conception, de réalisation et d'évaluation. La formulation des objectifs Un objectif comprend généralement les éléments suivants : • Un verbe d'action : choisir un verbe qui décrit précisément l'action à entreprendre et qui permet d'identifier un résultat attendu. Le verbe doit être adapté à l'étape du projet concernée. • Un objet ou un résultat attendu : préciser le besoin à traiter, le problème à résoudre, le produit à concevoir, le service à améliorer ou la solution à développer. • Un contexte de réalisation : préciser les conditions, les contraintes, les ressources, les bénéficiaires ou les critères auxquels la solution devra répondre. Suggestions de verbes selon la nature du projet Dans un projet, les objectifs visent généralement à répondre à un besoin identifié par la conception, le
--	---

	développement, la mise en œuvre ou l'évaluation d'une solution. Les verbes retenus doivent refléter la progression du projet et la nature des livrables attendus. À titre indicatif, les verbes suivants peuvent être mobilisés : • Pour identifier et définir un besoin : identifier, cerner, préciser, délimiter, caractériser. • Pour établir les exigences du projet : déterminer, définir, spécifier, hiérarchiser, formaliser. • Pour concevoir une solution : concevoir, élaborer, structurer, modéliser, planifier. • Pour développer ou produire un livrable : développer, créer, construire, réaliser, produire, mettre au point. • Pour mettre en œuvre une solution : appliquer, déployer, implanter, intégrer, expérimenter. • Pour vérifier ou évaluer les résultats : tester, mesurer, évaluer, valider, comparer, ajuster. Ces suggestions sont indicatives et doivent être adaptées à la nature du projet. Un projet centré sur la conception ne mobilisera pas nécessairement les mêmes verbes qu'un projet comprenant un prototype, une mise en œuvre ou une évaluation sur le terrain. Le choix des verbes doit donc refléter les actions réellement prévues et les résultats que l'étudiant est en mesure de produire dans le cadre de son travail.
Justification	La justification est l'exposé où le chercheur explique l'importance de l'étude. Dans cet exposé, on explique les raisons pour lesquelles on fait la recherche. Ces motivations remarquent la pertinence du projet de recherche. La pertinence est liée à l'actualité, la nécessité et les apports au contexte où la recherche est née. Par conséquent, la justification doit répondre aux questions ci-dessous qui servent à guider sa rédaction : b. pourquoi ce sujet a été élu ? c. quelle est l'utilité de l'étude ?

	d. qui seront bénéficiés ? f. quels vont être les apports ? g. comment l'étude sera menée ?
État de la question	L'état de la question, ou état de l'art, est une production dérivée de l'analyse et de la révision de la littérature scientifique consacrée à un sujet donné. Il permet d'établir un bilan critique des connaissances, des approches théoriques, des méthodologies et des principaux résultats issus des recherches antérieures. Il ne constitue donc pas une simple compilation de références bibliographiques, mais une synthèse organisée et critique qui permet de situer la recherche proposée dans le contexte des connaissances déjà produites. Dans le cadre d'un mémoire, d'un mémoire ou d'un article scientifique, l'état de la question doit être construit en fonction de la problématique et de la question de recherche. Il permet notamment d'identifier les principales tendances de la recherche, les approches privilégiées, les résultats obtenus ainsi que les aspects qui demeurent insuffisamment étudiés. Il contribue ainsi à justifier la pertinence et l'originalité de la recherche proposée. Pour les besoins de cette recherche, l'état de la question sera organisé en deux grandes parties : les recherches nationales et les recherches internationales. Chaque partie devra présenter au minimum cinq documents scientifiques récents et directement pertinents pour le sujet de recherche. Dans la mesure du possible, les publications les plus récentes seront privilégiées, afin de présenter un panorama actualisé du domaine. 1.1. Recherches nationales Cette partie présentera les recherches réalisées dans le contexte national et portant sur le sujet ou sur des problématiques liées à la recherche proposée. L'intégration de ces travaux est essentielle, car elle

	permet de comprendre comment le sujet a été étudié dans le contexte social, culturel, institutionnel et éducatif dans lequel la recherche sera menée. Il est important non seulement de consulter les recherches nationales, mais également de promouvoir leur lecture, leur diffusion et leur reconnaissance. La production scientifique locale contribue à la construction des connaissances sur les réalités du pays et permet d'établir un dialogue entre les recherches antérieures et les nouvelles études. Sa prise en compte favorise ainsi la continuité de la recherche et la consolidation des connaissances produites au niveau national. 1.2. Recherches internationales Cette partie présentera les recherches réalisées dans d'autres contextes nationaux et institutionnels, en privilégiant les travaux qui permettent d'élargir la compréhension du phénomène étudié. La littérature internationale permettra de mettre en évidence les principales tendances du domaine, les différentes perspectives théoriques et méthodologiques ainsi que les résultats obtenus dans d'autres contextes. La présentation de ces recherches ne devra pas se limiter à une description individuelle des études. Il faudra établir des liens entre elles, comparer leurs approches et leurs résultats et identifier les convergences, les divergences et les éventuelles lacunes de la littérature. Cette analyse permettra de déterminer dans quelle mesure les connaissances produites dans d'autres contextes peuvent contribuer à la compréhension de la problématique étudiée dans le contexte national. Conseils pour la rédaction de l'état de la question • Pour chaque recherche, identifier : 1. la problématique ou la question de recherche ; 2. la perspective théorique ;
--	---

	3. la méthodologie ou l'approche adoptée ; 4. les principaux résultats et conclusions ; 5. la relation et la contribution de l'étude à la recherche proposée. • Établir des liens entre les différentes recherches afin de construire une synthèse critique. • Identifier les lacunes de la littérature, c'est-à-dire les aspects qui n'ont pas encore été suffisamment étudiés. • Accorder une attention particulière à la production scientifique nationale et expliquer sa pertinence pour la recherche. • Utiliser une bibliographie précise, pertinente et actualisée. • Éviter de transformer l'état de la question en une succession de résumés : l'objectif est de montrer ce que l'ensemble des recherches permet de comprendre et ce qui reste encore à étudier. En définitive, l'état de la question doit permettre de répondre à une idée fondamentale : avant de déterminer où la recherche veut aller, il faut clairement établir d'où elle part.
Chapitre II : Cadre théorique	
Cadre théorique	Dans cette partie du projet, il s'agit de présenter les concepts, notions et références théoriques essentiels à la compréhension et à la réalisation du projet. Il doit être ciblé, cohérent et directement lié au sujet, à la problématique et aux objectifs du projet. Vous devez : • Définir les concepts clés liés au sujet et nécessaires à la compréhension du projet. • Présenter les approches théoriques pertinentes qui permettent de comprendre la problématique ou de justifier l'intervention proposée. • Sélectionner les informations essentielles, en évitant les développements théoriques qui ne

	contribuent pas directement au projet. • Organiser les concepts et les approches de manière logique, afin de montrer leur relation avec la problématique et les objectifs. • Utiliser des sources pertinentes et fiables pour appuyer les définitions et les principales idées présentées.
Chapitre III: Cadre méthodologique	
Approche du projet	L'approche est la manière de conduire une recherche, elle inclut un ensemble de méthodes utiles et éprouvées pour étudier un phénomène. C'est-à-dire que l'approche est la façon de formuler la résolution d'un problème et elle détermine comment le chercheur va s'approcher à son objet d'étude. Grosso modo, on distingue deux approches : l'approche qualitative et l'approche quantitative. L'approche mixte est aussi possible.
Types d'étude	Le type de recherche est le cadre général du processus méthodologique à suivre pour répondre à la question de recherche et atteindre les objectifs visés. De nombreuses méthodologies de recherche existent : • D'après sa finalité : recherche fondamentale et recherche appliquée. • Selon la temporalité : étude transversale (synchronique) et étude longitudinale (diachronique). • Selon le niveau de connaissance : exploratoire, descriptive, explicative, expérimentale. • Selon le cadre de sa réalisation : de laboratoire, études de terrain. • D'après la dimension temporelle : historique, descriptive. • Selon l'approche dominante : phénoménologie, théorie ancrée, ethnographie, étude de cas, recherche narrative, biographie, analyse de discours,

	recherche-action, expérimentale, quasi-expérimentale, pré-expérimentale, les enquêtes à grande échelle.
Paradigme de la recherche	Le paradigme de recherche correspond à l'ensemble des principes théoriques, épistémologiques et méthodologiques qui orientent la manière dont le chercheur conçoit la réalité, produit des connaissances et aborde son objet d'étude. Il constitue un cadre de référence permettant de justifier les choix effectués tout au long du processus de recherche. Le choix du paradigme dépend de la problématique, de la question de recherche, des objectifs poursuivis et de la conception du phénomène étudié. Il doit être cohérent avec l'approche méthodologique et les méthodes de collecte et d'analyse des données retenues. À titre indicatif, plusieurs paradigmes peuvent être mobilisés, notamment : • Le paradigme positiviste ou postpositiviste : il vise à étudier les phénomènes de manière systématique, à examiner les relations entre les variables et, selon les objectifs de la recherche, à formuler ou à tester des hypothèses. • Le paradigme interprétatif ou constructiviste : il cherche à comprendre les significations, les expériences et les interprétations que les individus attribuent aux phénomènes étudiés, en tenant compte de leur contexte. • Le paradigme pragmatique : il privilégie les méthodes et les formes de connaissances les plus pertinentes pour répondre à la question de recherche ou résoudre le problème étudié. Il peut notamment soutenir une approche mixte. • Le paradigme critique : il vise à examiner les rapports de pouvoir, les inégalités et les

	structures sociales, dans une perspective de compréhension et, le cas échéant, de transformation des réalités étudiées. Ces catégories constituent des repères indicatifs et non une classification exhaustive ou restrictive. Le chercheur doit préciser le paradigme retenu et justifier sa pertinence au regard de la nature de son travail. Le choix du paradigme ne dépend pas uniquement de l'utilisation de méthodes qualitatives ou quantitatives, mais également de la manière dont la recherche conçoit la réalité, le rôle du chercheur et la production des connaissances.
Phase 2 : Planification du projet	La logique d'intervention établit la relation entre les différentes composantes du projet : • Objectif global : contribution du projet à une amélioration à plus long terme. • Objectif(s) spécifique(s) : changement que le projet cherche à produire directement. • Résultats : produits ou changements concrets attendus à la suite du projet. • Activités : actions nécessaires pour obtenir les résultats. La logique horizontale permet de déterminer comment les résultats du projet pourront être vérifiés. • Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) : éléments permettant de mesurer l'atteinte des objectifs et des résultats. • Sources ou moyens de vérification : documents, données, instruments ou autres moyens permettant de vérifier les indicateurs. • Hypothèses et facteurs externes : conditions qui échappent au contrôle direct du projet, mais qui peuvent influencer sa réussite.
Logique d'intervention	
Logique horizontale	

Matrice du cadre logique	<table><tr><th>Logique d'intervention</th><th>Résumé narratif</th><th>Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)</th><th>Sources ou Moyens de Vérification</th><th>Hypothèses</th></tr><tr><td>Objectif global</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Objectif(s) spécifique(s)</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Résultats</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Activités</td><td></td><td>Moyens</td><td>Coûts</td><td>Conditions préalables</td></tr></table> La matrice du cadre logique permet de présenter de manière synthétique la logique du projet et de vérifier la cohérence entre ses différentes composantes. Pour les activités, il peut également être nécessaire de préciser les moyens, les coûts et les conditions préalables, selon la nature du projet.	Logique d'intervention	Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources ou Moyens de Vérification	Hypothèses	Objectif global					Objectif(s) spécifique(s)					Résultats					Activités		Moyens	Coûts	Conditions préalables
Logique d'intervention	Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources ou Moyens de Vérification	Hypothèses																						
Objectif global																										
Objectif(s) spécifique(s)																										
Résultats																										
Activités		Moyens	Coûts	Conditions préalables																						
Plan de mise en œuvre	Cette section présente comment le projet sera concrètement réalisé. Elle peut comprendre, selon les exigences du comité de TFG : • le calendrier des activités • les ressources humaines et matérielles • la répartition des responsabilités • le budget estimatif, lorsque cela est pertinent • les principales étapes de mise en œuvre																									
Suivi et évaluation	Cette section décrit les mécanismes permettant de suivre le déroulement du projet et d'évaluer l'atteinte des résultats attendus. Elle précise notamment : • les modalités de suivi des activités • les indicateurs utilisés • les instruments ou moyens d'évaluation • les moments prévus pour l'évaluation • la manière dont les résultats de l'évaluation																									

	pourront être utilisés pour ajuster ou améliorer le projet
Chapitre IV : Conclusions et recommandations	
Conclusions	La conclusion générale est une partie très importante de le mémoire. Pour ce fait, vous devez : • Faire une synthèse : Résumer les grandes lignes du travail traité dans le développement. • Élargir le sujet : Proposer de nouvelles pistes de recherche ou de réflexion pour le futur. • Vous n'aurez peut-être pas le temps de faire cette pause ; mais essayez tout de même de ne pas vous lancer à corps perdu dans la rédaction de la conclusion, et ménagez-vous une petite phase de réflexion et de préparation avant d'écrire. • Relisez votre mémoire rapidement une dernière fois (relecture en diagonale, pour avoir une idée d'ensemble. Je ne parle pas d'une révision en détail). • Réfléchissez : quel est le message le plus important, le plus innovant de votre mémoire ? Quel phénomène central avez-vous décrit qui n'avait pas été décrit ainsi auparavant ? Et quelles conséquences cela peut-il avoir pour ceux qui feront de la recherche après vous ? Toutes les conclusions doivent contenir : • Bien sûr, une synthèse (un résumé) de votre argument. Reprenez votre question de recherche, expliquez les pas que vous avez faits pour y répondre à travers les différents chapitres. Grâce à ce résumé, on doit bien sentir comment les différentes parties de la mémoire s'articulent et « tiennent » bien ensemble, pourquoi le cheminement est cohérent. • Après cet exposé de votre cheminement

	argumentaire, énoncez très clairement ce que vous répondez, finalement, à la question de recherche. Mettez en avant votre position de chercheur. C'est difficile car cela implique une prise de risque de votre part : vous devez exprimer un point de vue original, c'est-à-dire, peut être différent de ce qui s'était fait ou dit avant. Cette originalité est une force, du moment que vous avez des arguments basés sur des données pour soutenir votre position. Mettez à présent votre recherche en perspective : rappelez les positions des principaux auteurs qui traitent de votre thème et expliquez-en quoi votre recherche a confirmé, complété ou infirmé leurs positions. • Soulignez les « limitations » de votre recherche. En fait, je devrais peut-être plutôt dire « les limites », car toute recherche est « finie », elle a des frontières. Il y a toujours des points que vous avez moins bien traités ou que vous avez décidé de ne pas traiter. Si cela vous semble important rappelez pourquoi, mais ne soyez pas négatif envers votre travail. • Cela vous permettra d'embrayer sur les « perspectives ». un mémoire peut être considérée comme le début d'un processus de recherche ; il y a toujours des choses à compléter, et vous ou un autre chercheur complétez les travaux. Dites quelles sont les orientations intéressantes qui se dégagent et pourront être approfondies lors de recherches ultérieures. • Attention : n'introduisez aucun élément d'analyse nouveau au stade de la conclusion (de nouvelles données notamment)
Recommandations	Ces recommandations se rapportent à la problématique que vous avez énoncée dans votre introduction de mémoire. En vous basant sur vos résultats de recherche, quelles solutions spécifiques

	pouvez-vous identifier et quelles mesures le professeur devrait-il mettre en œuvre ? En d'autres termes, que conseillez-vous ? Les recommandations sont généralement incluses dans une partie séparée de votre mémoire, après les parties conclusion. Si le sujet participant de l'étude le préfère, vous pouvez également les présenter sous la forme d'un rapport consultatif séparé. Chacune de vos recommandations devraient être expliquées et justifiées à l'aide de vos résultats de recherche. Concentrez-vous en particulier sur les questions suivantes : Comment la mesure contribuera-t-elle à résoudre le problème ? Pourquoi ?
Références bibliographiques	
Les références accompagnent toute citation, toute mention d'un texte, d'un ouvrage, d'un document. Elles ne se bornent pas à indiquer le titre d'un ouvrage. Elles doivent faire connaître l'édition consultée, la page de cette édition, et, dans les ouvrages où ils sont numérotés, le chapitre et le paragraphe.	Utilisez les normes de l'APA 7ème ed. Classez les références des documents par ordre alphabétique. Livre : Auteur, Prénom (date). <i>Titre du livre</i>. Lieu d'édition : Éditeur, nombre de pages. Chapitre d'un livre : Auteur, Prénom (date). « Titre du chapitre » (chap. 0), dans <i>Titre du livre</i>. Lieu d'édition : Éditeur, p. 0-1. Section d'un Site Web : Auteur, Prénom (date de publication de la section). <i>Titre de la section</i>, sur le site <i>Nom du site</i>. Consulté le (date). Adresse sur le Web

Selon la nature et les objectifs de chaque projet de recherche, les étudiants pourront également intégrer un chapitre supplémentaire consacré à une proposition ou à une production découlant de leur recherche. Ce chapitre pourra prendre différentes formes, telles qu'un design pédagogique, didactique ou curriculaire, une proposition d'intervention, un matériel pédagogique, un programme de formation ou tout autre produit pertinent en fonction du thème et des objectifs de l'étude. La nature, la

structure et le contenu de ce chapitre seront donc adaptés aux caractéristiques particulières de chaque recherche.

7.3. Modalité pratique

Pages préliminaires	
La page de garde La dédicace Les remerciements La feuille de validation La table des matières Résumé en français Résumé en espagnol Liste de tableaux et d'illustrations Liste d'abréviations.	La dédicace, les remerciements et les résumés seront écrits à la fin du document écrit, avant la soutenance orale. Le résumé doit apporter cinq mots clés inclus sur le Thésaurus de l'UNESCO. La table des matières et les listes doivent s'actualiser chapitre à chapitre.
Chapitre I: Cadre introductif	
Antécédents de l'établissement	Cette section présente les informations générales et les principaux antécédents de l'établissement dans lequel la pratique professionnelle est réalisée. Il convient de présenter brièvement son histoire, sa mission, son évolution et les principaux éléments permettant de comprendre son fonctionnement actuel.
Diagnostic de l'établissement	Le diagnostic vise à présenter une vision générale du fonctionnement de l'établissement. Il peut porter sur son organisation, ses ressources humaines et matérielles, ses services, sa population cible et les principales caractéristiques de son fonctionnement. L'objectif est d'identifier les éléments qui peuvent avoir une influence sur la pratique professionnelle.
Diagnostic du contexte de l'établissement	Cette section porte sur les caractéristiques du contexte dans lequel l'établissement fonctionne. Il convient de prendre en compte les aspects sociaux, éducatifs, culturels, institutionnels ou économiques qui peuvent avoir une incidence sur les activités réalisées et sur la problématique identifiée.

Justification du choix de l'établissement	Il faut expliquer les raisons du choix de l'établissement pour réaliser la pratique professionnelle. La justification doit établir un lien entre les caractéristiques de l'établissement, le domaine de formation et les possibilités d'apprentissage ou d'intervention qu'il offre.
Identification de la problématique	À partir des informations recueillies lors du diagnostic, cette section permet d'identifier et de décrire la problématique observée dans le contexte professionnel. Il convient de préciser la situation qui nécessite une attention particulière, ses principales caractéristiques et les éléments qui justifient son analyse dans le cadre de la pratique professionnelle.
Objectifs : général et spécifiques³	Les objectifs se formulent à l'aide de verbes à l'infinitif. Chaque objectif doit exprimer une action principale et poursuivre une finalité clairement définie. Il est généralement recommandé de formuler un objectif général et trois objectifs spécifiques, en veillant à leur cohérence et à leur complémentarité. La taxonomie de Bloom peut servir de point de référence pour choisir des verbes adaptés aux compétences mobilisées, aux activités professionnelles réalisées et aux résultats attendus. Le choix des verbes doit également tenir compte du degré d'autonomie de l'étudiant et de la portée de son intervention. Un objectif doit être : • Spécifique : clairement défini et directement lié à une situation, à une activité ou à un besoin professionnel. • Partagé et pertinent : cohérent avec les objectifs de l'organisation, les besoins du milieu professionnel et les compétences que le

³ En ce qui concerne la formulation d'objectifs de recherche, la filière recommande consulter le livre *Cómo formular objetivos de investigación* de Jacqueline HURTADO. Disponible à <http://abacoenred.com/wp-content/uploads/2015/10/Como-Formular-Objetivos-de-Investigacion-Hurtado-2005-1.pdf>

	travail vise à mobiliser ou à développer. • Réaliste et atteignable : adapté aux responsabilités confiées à l'étudiant, à son niveau de formation et aux ressources disponibles. • Évaluable : associé à des indicateurs, à des critères d'appréciation ou à des éléments de preuve permettant d'évaluer les résultats et les compétences mobilisées. • Délimité dans le temps : inscrit dans une période de réalisation définie, en tenant compte des étapes de l'intervention et des échéances professionnelles. La formulation des objectifs Un objectif comprend généralement les éléments suivants : • Un verbe d'action : choisir un verbe décrivant une activité professionnelle observable ou un résultat susceptible d'être évalué. Le verbe doit correspondre au niveau de responsabilité et d'autonomie de l'étudiant. • Un objet professionnel : préciser l'activité, le processus, le service, le problème ou la compétence sur lequel porte l'objectif. • Un contexte de réalisation : préciser le milieu professionnel, les bénéficiaires, les procédures, les outils, les ressources ou les contraintes dans lesquels l'action sera menée. Suggestions de verbes selon la nature de la pratique professionnelle Dans un travail de pratique professionnelle, les objectifs visent à mobiliser des connaissances et des compétences dans une situation concrète, à améliorer une activité, à résoudre un problème professionnel ou à évaluer une intervention. Les verbes doivent rendre compte de la contribution effective de l'étudiant et des résultats qu'il peut raisonnablement atteindre.
--	---

	À titre indicatif, les verbes suivants peuvent être mobilisés : • Pour examiner une situation professionnelle : observer, décrire, recenser, identifier, caractériser. • Pour établir un diagnostic : diagnostiquer, repérer, déterminer, comparer, évaluer. • Pour organiser une activité : planifier, coordonner, répartir, structurer, organiser. • Pour réaliser une intervention : appliquer, mettre en œuvre, accompagner, exécuter, assurer, adapter. • Pour améliorer une pratique ou un processus : optimiser, ajuster, réorganiser, proposer, recommander. • Pour apprécier les résultats d'une intervention : mesurer, évaluer, vérifier, documenter, comparer. • Pour formaliser et transmettre les acquis professionnels : décrire, consigner, présenter, synthétiser, formuler des recommandations. Ces suggestions ne constituent pas une liste restrictive. Le choix des verbes doit être adapté au secteur professionnel, aux missions confiées et aux objectifs de formation. Il convient notamment de distinguer les objectifs portant sur la réalisation d'une activité, ceux visant le développement d'une compétence et ceux qui concernent l'évaluation ou l'amélioration d'une pratique professionnelle. Les objectifs doivent rester en adéquation avec le rôle de l'étudiant et les résultats effectivement évaluable dans le cadre du travail. Source : information adaptée du site http://gpp.oiq.qc.ca/comment_formule_t_on_des_objectifs_adequats.htm
Chapitre II : Cadre méthodologique	
Paradigme de la recherche	Le paradigme de recherche correspond à l'ensemble

	des principes théoriques, épistémologiques et méthodologiques qui orientent la manière dont le chercheur conçoit la réalité, produit des connaissances et aborde son objet d'étude. Il constitue un cadre de référence permettant de justifier les choix effectués tout au long du processus de recherche. Le choix du paradigme dépend de la problématique, de la question de recherche, des objectifs poursuivis et de la conception du phénomène étudié. Il doit être cohérent avec l'approche méthodologique et les méthodes de collecte et d'analyse des données retenues. À titre indicatif, plusieurs paradigmes peuvent être mobilisés, notamment : • Le paradigme positiviste ou postpositiviste : il vise à étudier les phénomènes de manière systématique, à examiner les relations entre les variables et, selon les objectifs de la recherche, à formuler ou à tester des hypothèses. • Le paradigme interprétatif ou constructiviste : il cherche à comprendre les significations, les expériences et les interprétations que les individus attribuent aux phénomènes étudiés, en tenant compte de leur contexte. • Le paradigme pragmatique : il privilégie les méthodes et les formes de connaissances les plus pertinentes pour répondre à la question de recherche ou résoudre le problème étudié. Il peut notamment soutenir une approche mixte. • Le paradigme critique : il vise à examiner les rapports de pouvoir, les inégalités et les structures sociales, dans une perspective de compréhension et, le cas échéant, de transformation des réalités étudiées. Ces catégories constituent des repères indicatifs et
--	---

	non une classification exhaustive ou restrictive. Le chercheur doit préciser le paradigme retenu et justifier sa pertinence au regard de la nature de son travail. Le choix du paradigme ne dépend pas uniquement de l'utilisation de méthodes qualitatives ou quantitatives, mais également de la manière dont la recherche conçoit la réalité, le rôle du chercheur et la production des connaissances.
Explication des activités et procédés	Cette section présente de manière claire et structurée les activités réalisées pendant la pratique professionnelle. Pour chaque activité, il convient de préciser son objectif, son déroulement, les procédés utilisés, les ressources mobilisées et, lorsque cela est pertinent, les personnes impliquées. La description doit permettre de comprendre concrètement comment la pratique a été menée.
Chronogramme des activités	Le chronogramme présente l'organisation temporelle des activités réalisées pendant la pratique professionnelle. Il permet de visualiser les différentes étapes, leur durée et leur ordre de réalisation.
Techniques et outils de la recherche	La collecte de données est une partie intégrante du processus de la recherche, c'est pourquoi il faut établir des activités de collecte de données adaptées aux besoins de la recherche et au contexte institutionnel et du pays. De même, il est nécessaire de mettre en place des procédures pour trouver et traiter de données existantes. Cette partie du document doit se consacrer à la description des techniques et d'instruments utilisés pour la recherche. D'abord, il convient de commencer par citer la technique ou les techniques auxquelles le chercheur va recourir. Ensuite, on indique la raison pour la/les choisir. Puis, selon la technique choisie, on décrit les instruments ou les outils à employer dans la recherche. Il faut inclure tous les outils utilisés dans la collecte. La technique et les outils pour

	la collecte de données sont choisies d'après l'approche de recherche à développer. La technique est un mode opératoire éprouvé, bien établi, précis et reproductible : une sorte de recette de cuisine, elle décrit dans le détail les opérations nécessaires à l'obtention du meilleur résultat possible, ainsi que leurs conditions d'exécution... », ROUYERAN cité par YEO (2005). Les instruments de recherche sont des outils pratiques utilisés par le chercheur dans la conduite de ses activités. • Techniques et outils « quantitatives » : l'observation, questionnaires à questions fermées, registre de données standardisées, différents types d'entrevues, sondages, listes de vérifications • Techniques et outils « qualitatives » : L'observation : grilles d'observation, fiches anecdotiques, cahier de notes, cahier de bord, entretiens en profondeur : guide de questions, groupes de discussions : guide de questions, biographies : histoires de vie, ethnographies.
Méthodes de collecte des données	Le processus de la collecte des données nécessite des démarches préliminaires telles que les autorisations de conduite d'enquête, la formation des enquêteurs, le budget d'enquête, stratégie de recrutement et de rémunération des enquêteurs, les stratégies de conduite de la collecte des données, gestion des problèmes potentiels, etc. La méthode de collecte et d'analyse des données dépend de nombreux facteurs, notamment le contexte, la question qui est examinée, l'objet de la collecte des données, la nature et la taille de l'organisme. Le plus important est de s'assurer que la collecte de données est effectuée d'une manière conforme au Code et qu'elle respecte la loi sur l'accès à

		l'information et la protection de la vie privée. Dans l'intérêt de l'efficacité et de l'efficience, il est recommandé que les données recueillies servent à éclaircir un problème ou à cerner des possibilités. Afin de protéger la crédibilité et la fiabilité des données, l'information doit être collectée au moyen de techniques de collecte de données acceptées.
Chapitre III: Analyse et interprétation des résultats		
Découvertes issues de la Pratique		Cette section présente les principales découvertes et apprentissages issus de l'expérience professionnelle. Vous pouvez mettre en évidence les connaissances acquises, les compétences développées, les nouvelles perspectives sur la pratique professionnelle ainsi que les éléments qui ont permis de mieux comprendre la problématique identifiée.
Résultats et discussion de la Pratique		Cette section présente les résultats obtenus au cours de la pratique et leur interprétation. Il convient de mettre ces résultats en relation avec les objectifs de la pratique et la problématique identifiée, en expliquant leur signification et leur pertinence dans le contexte professionnel.
Réussites et limitations pendant la Pratique		Cette section permet d'identifier les principales réussites et les limitations rencontrées pendant la pratique professionnelle. Il convient d'expliquer les facteurs qui ont favorisé la réalisation des activités ainsi que les difficultés, contraintes ou situations qui ont limité leur développement. L'objectif n'est pas seulement d'énumérer les difficultés, mais d'en tirer des apprentissages pour la pratique professionnelle future.
Conclusions et recommandations	et	Les conclusions présentent une synthèse des principaux apprentissages et résultats de la pratique professionnelle, en relation avec la problématique identifiée. Les recommandations doivent proposer des pistes d'amélioration concrètes et pertinentes pour l'établissement ou pour des pratiques similaires, à partir des observations et des résultats obtenus.

Chapitre IV : Proposition théorique innovante et méthodologique	
Propositions théoriques et méthodologiques dans l'enseignement du français langue étrangère présentées	À partir des résultats et des apprentissages issus de la pratique, présentez une ou plusieurs propositions théoriques et méthodologiques applicables à l'enseignement du français langue étrangère. Ces propositions doivent être directement liées à la problématique identifiée et répondre aux besoins observés dans le contexte professionnel. Elles doivent être clairement décrites et justifiées.
Alternatives et stratégies d'implémentation des propositions	Cette section présente les différentes alternatives et stratégies permettant de mettre en œuvre les propositions formulées. Il convient de préciser les conditions nécessaires à leur application, les ressources à mobiliser, les personnes responsables et les éventuelles difficultés pouvant être rencontrées.
Activités des Alternatives et stratégies d'implémentation des propositions	Cette section présente de manière concrète et opérationnelle les activités nécessaires à la mise en œuvre des propositions. Pour chaque activité, il convient de préciser son objectif, son déroulement, les ressources nécessaires, les responsables et, lorsque cela est pertinent, les résultats attendus.
Références bibliographiques	
Les références accompagnent toute citation, toute mention d'un texte, d'un ouvrage, d'un document. Elles ne se bornent pas à indiquer le titre d'un ouvrage. Elles doivent faire connaître l'édition consultée, la page de cette édition, et, dans les ouvrages où ils sont numérotés, le chapitre et le paragraphe.	Utilisez les normes de l'APA 7ème ed. Classez les références des documents par ordre alphabétique. Livre : Auteur, Prénom (date). <i>Titre du livre</i>. Lieu d'édition : Éditeur, nombre de pages. Chapitre d'un livre : Auteur, Prénom (date). « Titre du chapitre » (chap. 0), dans <i>Titre du livre</i>. Lieu d'édition : Éditeur, p. 0-1. Section d'un Site Web : Auteur, Prénom (date de publication de la section). <i>Titre de la section</i>, sur le site <i>Nom du site</i>. Consulté le (date). Adresse sur le Web

8. Aspects généraux de format

8.1. Format de présentation.

Les normes suivantes découlent du RGÉ.

Police : Times New Roman, taille 12, interligne double. Les titres, sous-titres, tableaux, graphiques et illustrations (figures) doivent respecter le format de présentation du style d'écriture bibliographique choisi.

Pages préliminaires : il faut préserver le format et la numération dans toutes les pages.

Ordre des pages : la page de garde, la dédicace, les remerciements, la feuille de validation, la table des matières, résumé en français, résumé en autres langues, Listes de tableaux, d'illustrations et d'abréviations. Il faut respecter l'ordre de ces pages. D'autres pages telles que le préface, l'avant- propos ou de citations devront être situés après les pages citées précédemment.

Numérotation des pages : toutes les pages préliminaires doivent être numérotées en chiffres romaines, en bas au centre. Pagez votre mémoire dès la page qui suit la page de garde.

Marges : Haut 3cm, Gauche 4cm, Droite 3cm, Bas 3cm.

Interligne : double.

Page de garde : doit être précédée par une feuille en blanc, et elle doit (en espagnol) contenir exactement l'information et structure suivantes : Nom de l'université, École des Sciences Sociales et des Humanités, Filière d'Enseignement de Français, Titre du mémoire, Modalité : mémoire et NOM et Prénom de l'étudiant.

Dédicaces et Remerciements : ces pages après la page de garde. Les dédicaces et les remerciements peuvent être sur la même page ou séparées. La dédicace est une inscription permettant à l'auteur de rendre hommage à une ou à plusieurs personnes. Les remerciements permettent à un auteur d'exprimer sa

reconnaissance aux personnes qui ont contribué à la réalisation de son œuvre : directeur ou directrice de recherche, bibliothécaires qui ont permis l'utilisation de documents d'archives, collègues dont l'aide a été sollicitée, organismes subventionnaires, etc. Ils font l'objet d'une section séparée lorsqu'ils sont trop longs pour être intégrés aux dédicaces. Bien que le style puisse être moins strict qu'ailleurs dans l'ouvrage, il convient de ne pas trop s'éloigner du ton général.

Feuille de validation : ne doit pas avoir de titre tel que « Feuille de validation » ou similaires.

Table des matières : elle consiste en une liste plus ou moins détaillée, des sections qui composent le mémoire, des titres, des chapitres et des autres subdivisions. En règle générale, les numéros des pages initiales de chacune des sections (et non les intervalles de pages) font l'objet d'une colonne à droite ; de plus, le mot page n'a pas à figurer au-dessus de la colonne des numéros.

Résumé : en français. L'extension maximale est d'une page. Elle peut être présentée en interligne simple si c'est nécessaire. Comporte le titre « Résumé »
Nombre de mots : maximum 150.

Résumé en d'autres langues : le résumé en français doit être suivi d'un résumé en espagnol. Il est possible de le faire aussi en d'autres langues, mais il faut respecter les demandes décrites précédemment.

Liste de tableaux : cette liste doit s'inclure sur la recherche possède des tableaux. Il faut indiquer le numéro de page où ils se trouvent.

Liste de figures : cette liste doit s'inclure sur la recherche possède des figures. Il faut indiquer le numéro de page où ils se trouvent.

Liste de figures : cette liste doit s'inclure sur la recherche possède des figures. Il faut indiquer le numéro de page où ils se trouvent.

Liste de graphiques : cette liste doit s'inclure sur la recherche possède des graphiques. Il faut indiquer le numéro de page où ils se trouvent.

Liste d'abréviations : incluant sigles et acronymes. Il est conseillé de ne pas utiliser plus d'une page.

Les annexes : Une annexe est un document, une image, une photographie, un tableau, certains textes législatifs ou réglementaires ou certaines décisions de jurisprudence, la retranscription d'un entretien, etc., qu'il semble indispensable de mettre à disposition de votre lecteur pour qu'il s'y reporte plus longuement que ce que vos propos dans le corps du développement permettent de faire. S'il y a plusieurs annexes, elles doivent être numérotées. Une annexe n'est pas un ornement, elle doit être utile (il doit y avoir des renvois aux annexes dans les développements). Elle n'est pas destinée à compenser un mémoire trop court.

8.2. Soutenance orale et publique du TFÉ

Il s'agit en général d'un examen oral prenant la forme d'une présentation effectuée par le candidat en vue de l'obtention du grade de « Licenciatura » dans l'Enseignement de Français, durant laquelle il expose son travail de recherche devant un jury. Vous remettrez en PDF à la personne coordinatrice de la filière votre mémoire. **La soutenance** dure en général entre 25 et 30 minutes. Selon les cas, vous êtes en présence du jury composé par votre directeur de mémoire, un membre représentant du Comité de TFÉ de l'École des Sciences Sociales et des Humanités, la personne coordinatrice de la filière, et deux personnes spécialistes.

Pendant cinq à dix minutes, **vous présentez votre travail**, non pas dans son contenu précis que, par hypothèse, votre jury connaît mais plutôt dans ses tenants et aboutissants : qu'est-ce qui a présidé au choix du sujet ? Quelles étaient vos idées sur ce sujet au départ ? Comment l'avez-vous abordé ? Quelles difficultés spécifiques avez-vous rencontrées ? Quelles sont vos principales conclusions ? Comment envisagez-vous les choses avec un peu de recul ? Quel est votre projet

profesional ? Vous pouvez avoir quelques notes sous la main mais vous devez parler librement. N'oubliez pas, en revanche, de venir avec un exemplaire du mémoire !

Puis une **discussion** s'engage au sujet de votre mémoire mais elle peut déborder un peu (sans que cela ne tombe dans le style « grand oral »). Vos réponses doivent être précises, pertinentes et assez développées (il ne s'agit pas de répondre par oui ou non ou du tac au tac). Ce qui est testé dans cette phase, c'est non seulement votre aisance orale mais aussi votre implication dans le sujet que vous avez traité. Vous l'êtes-vous totalement approprié ou n'en avez-vous eu qu'une vision partielle ou superficielle ? Avez-vous encore des arguments à déployer ou l'avez-vous rangé dans un tiroir en ne voulant plus y penser ? Bref, pour réussir la soutenance et le TFE il faut obtenir une note minimale de 8 sur 10, selon l'Art.105 du RGÉ (2026) :

Aprobado con distinción: calificación promedio entre rangos de 10 – 9.5, más el voto unánime de todos los miembros del Tribunal Examinador.

Aprobado: calificación promedio entre rangos de 10 – 8, más el voto unánime de todos los miembros del Tribunal Examinador.

Reprobado: haber obtenido una calificación promedio de 7.99 o menos.

Para bachillerato, sabiéndose una escala de 0 a 10 para calificación de los informes, la nota mínima para aprobar será de 7. En la licenciatura de 8. (P. 52)

NB : il est de bon ton de prendre quelques notes au cours de la soutenance. Il ne faut pas oublier que la remise finale, après la soutenance, doit se faire avec le directeur et l'envoyer à la coordination en version finale.

9. Normes de l'APA 7ème édition

La filière d'Enseignement du Français propose l'usage des normes de l'APA, toujours en respectant les règles. En cas d'utiliser les Normes de l'APA, on recommande de consulter les Normes bibliographiques Adaptation française des normes de l'APA (2019) par Marc Couture.⁴

10. Annexes

10.1. Bitácora

Bitácora de seguimiento de TFG (modalidad _____)

I. Datos de la reunión

Estudiante:

Director:

Fecha:

II. Temas tratados y observaciones

III. Obstáculos o limitaciones

IV. Acuerdos

⁴ Document disponible à www.telug.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf

10.2. Consentimiento informado

Trabajo Final de Graduación:

Nombre del/la investigador/a:

Nombre del/ la participante:

Nombre del padre, madre o representante legal de la persona menor de edad:

1. **Introducción:** *Breve presentación de la invitación a participar, señalando que el propósito del documento es ayudarlo a tomar una decisión. Indique a quién o quienes pueden recurrir para hacer preguntas.*
2. **Propósito u objetivos del estudio:** *señale en términos simples los propósitos explicando el objetivo general del estudio.*
3. **Selección de participantes:** *explique a quienes estará invitando a participar y el motivo de su elección, especificando que la participación es voluntaria.*
4. **Descripción de la participación:** *Explique en forma detallada en qué consiste la participación, incluyendo paso a paso toda la experiencia (instrumento, tipo de preguntas, temas que se consultaran, duración de la participación, número de visitas, grabación de la entrevista y similares.*
5. **Riesgos:** *informe todas las eventuales molestias y riesgos (probabilidad de daño) que puede sufrir cada participante. No se deben minimizar los posibles riesgos y se debe indicar que, si se sufre algún daño como consecuencia del proceso del estudio, se realizará una referencia para que se le brinde el tratamiento necesario para su total recuperación.*
6. **Beneficios:** *señale si hay beneficios directos para quien participe. Si no los hay mencione cuál es el beneficio del estudio, de la población a la que va dirigida y los posibles beneficios que se desprenderán del estudio.*
7. **Costos:** *señale los costos que serán cubiertos por el estudio por ejemplo movilización asistir a un grupo focal, viáticos y otros adicionales.*
8. **Compensaciones:** *señale si habrá algún tipo de compensación por participar en el estudio, ya sea de tipo material o de otro tipo.*

9. **Confidencialidad:** *explique cómo se asegurará la confidencialidad de la información y si se requiere identificar a quienes participan (por ejemplo, una lista de personas entrevistadas); solicite el consentimiento correspondiente.*
10. **Resultados:** *señale de qué manera podrá, si lo desea, conocer los resultados del estudio.*
11. **Derecho a negarse o a retirarse:** *explique a los participantes que pueden negarse a participar en alguna parte del estudio, o retirarse cuando lo deseen sin que sufra por ello ningún perjuicio en el servicio que se recibe.*
12. **Contactos:** *Datos de teléfono, Dirección y correo electrónico) del/a investigador/a principal y la personal que dirige TFG.*
13. **Copia del documento:** *cada participante recibirá una copia de esta fórmula firmada para su uso personal.*

Aclaraciones previas

- a. He leído o se me ha leído, toda la información descrita en esta fórmula antes de firmarla; también he tenido tiempo necesario para hacer preguntas y se me ha contestado claramente, y no tengo duda sobre la participación de mi hijo/a en la investigación.
- b. Acepto participar voluntariamente y sé que tengo el derecho a terminar mi participación en el momento que lo desee, sin que ello conlleve ningún tipo de sanción o merma la calidad del servicio que reciba.
- c. Si participan adolescentes entre los 12 y 17 años, además de la autorización expresa del padre, la madre o encargados legales, la persona adolescente deberá dar la autorización respectiva, completando su nombre, número de cédula y firma, si estuviera de acuerdo.
- d. Cada participante menor de 12 años tiene el derecho de recibir una explicación clara de cada uno de los puntos descritos en este documento. Debe brindársele la oportunidad de realizar consultas y recibir respuestas, bajo orientación apropiada.

Investigador/a que solicita el consentimiento

Yo _____, número de cédula _____, en calidad de investigador/a en el estudio _____ doy fe que se llevaron a cabo los puntos descritos en el presente documento.

Yo _____, número de identidad _____, después de haber leído y comprendido a cabalidad todos los detalles referentes a mi papel en la investigación _____ estoy totalmente de acuerdo con mi participación en el estudio.

Firma _____

FIRMAS DE CONSENTIMIENTO PARA PERSONAS MENORES DE EDAD

Padre, madre o representante legal (menores de edad)

Yo _____ padre, madre o representante legal (*se especifica según sea el caso*), número de cédula _____, después de haber leído y comprendido cabalmente todos los detalles referentes al trabajo final de graduación denominado: _____ que el/la estudiante ejecutará en el centro educativo _____ estoy totalmente de acuerdo en el que el niño, niña, joven participe en el estudio.

Nombre

Número de cédula

Firma

CONSENTIMIENTO USO DE IMAGEN

Autorización para grabación, reproducción y uso de imagen de personas menores de edad en la investigación

Yo _____ padre, madre o representante legal (*se especifica según sea el caso*), número de cédula _____, estoy de acuerdo que el coordinador/a de la investigación pueda grabar, reproducir y utilizar las imágenes recopiladas durante el proceso de la investigación, con fines académicos y educativos, por lo que las imágenes podrán reproducirse entera o parcialmente en cualquier formato digital o físico, e integradas a cualquier otro material (fotografía, dibujo, ilustración, pintura, video, animaciones, etc.) conocidos o por conocer. Asimismo, las imágenes podrán reproducirse o distribuirse en cualquier espacio físico o digital que se considere pertinente para la divulgación de la investigación.

Por otra parte, el coordinador a cargo de la investigación, en acuerdo a los artículos 24, 25, 27 y 48 del Código de la Niñez y la Adolescencia de Costa Rica, prohíbe la utilización de las imágenes en proceso de investigación, susceptibles de afectar la vida privada del menor, así como difundir en cualquier formato que afecte la integridad física, psíquica del menor.

10.3. Declaración jurada sobre uso de IA

DECLARACIÓN JURADA SOBRE EL USO ÉTICO DE LA INTELIGENCIA ARTIFICIAL EN EL TRABAJO FINAL DE GRADUACIÓN

Yo, _____, estudiante de la Carrera de Enseñanza del Francés, con número de identificación _____, declaro bajo fe de juramento que he utilizado herramientas de Inteligencia Artificial (IA) durante la elaboración de mi Trabajo Final de Graduación (TFG), de manera ética, responsable, puntual y conforme a las disposiciones establecidas por la carrera.

Comprendo que la Carrera de Enseñanza del Francés permite el uso de herramientas de Inteligencia Artificial como apoyo en el desarrollo del TFG, siempre que se respeten las siguientes condiciones:

- evitar el plagio y la apropiación de contenidos generados por terceros;
- declarar de manera transparente el uso de herramientas de IA;
- no presentar como propio contenido generado por IA sin la debida revisión, apropiación crítica y responsabilidad sobre su contenido;
- no utilizar trabajos propios previamente realizados como si fueran producciones nuevas sin indicarlo;
- no elaborar un trabajo en español para posteriormente traducirlo mediante una herramienta de IA con el propósito de presentarlo como producción propia en francés;
- mantener la responsabilidad personal sobre el contenido, los argumentos, los análisis y las decisiones que conforman el TFG;
- verificar la información proporcionada por las herramientas de IA y utilizar fuentes académicas pertinentes cuando corresponda.

En consecuencia, declaro que he utilizado las siguientes herramientas de Inteligencia Artificial y para las siguientes actividades específicas:

Herramienta de IA utilizada	Actividad o parte del TFG en la que fue utilizada	Tipo de uso realizado

Descripción complementaria del uso de IA (si corresponde):

Asimismo, declaro que el contenido final del Trabajo Final de Graduación es responsabilidad mía, y que he revisado y validado la información, los argumentos, las referencias y las decisiones metodológicas que contiene.

Declaro que la información consignada en este documento es verdadera y completa y que no he omitido deliberadamente ningún uso significativo de herramientas de Inteligencia Artificial en la elaboración del TFG.

Lugar y fecha: _____

Nombre completo: _____

Firma: _____

Cédula: _____

10.4. Formulario autorización de matrícula de Taller de Investigación

Formulario autorización de matrícula de Taller de Investigación	
Fecha:	
Datos del estudiante	
Nombre y apellidos:	
Número de cédula:	
Teléfono celular:	
Teléfono:	
Correo electrónico:	
Domicilio:	
Centro universitario:	Código:
Plan de estudios que cursa:	
Idea del tema:	
Explique por qué le interesa el tema: (Un párrafo máximo)	
Bibliografía consultada	

Línea de investigación de la Carrera a la cual está asociada su idea de investigación:	
---	--

Nota:

La persona encargada de carrera avala esta idea de tema y lo traslada a la Cátedra de Investigación en Ciencias Sociales y Humanidades, que a su vez traslada este formulario al profesor asignado. Este aval es el primer paso para que la persona estudiante empiece a perfilar su tema de investigación durante el Taller de Investigación, que, posteriormente, desarrollará durante su TFG.

Enviar a: (correo electrónico de la persona encargada de carrera)

El nombre del archivo debe llevar el siguiente formato: Nombre_Apellido1_Apellido2_Taller Investigación

10.5. Cuadro propuesta de prediseño

Modalité : mémoire

NOMS et Prénom	Carte d'identité

Thème d'étude

Question de recherche

Objectif général

Objectifs spécifiques

Schéma du cadre théorique	Cadre Méthodologique			
	Approche de la recherche	Type De recherche	Participants et sources d'informations	Techniques et instruments
	☐ Quantitative ☐ Qualitative			

Bibliographie consultée

Chronogramme de travail

Activités	Juin 2026	Juillet 2026	Août 2026	Sept. 2026	Oct 2026	Nov 2026	Déc 2026	Février 2027	Mars 2027	Avril 2027	Mai 2027

Modalité : Projet

NOMS et Prénom	Carte d'identité

Thème du projet

Problème

Finalité du projet

Objectif global

Objectifs spécifiques du projet

Méthodologie du Cadre Logique					
L o g i q u e v e r t i c a l e	Logique horizontale				
	<i>Logique d'intervention</i>		<i>Indicateurs Objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	Objectif global				
	Objectifs spécifiques				
	Réalisations				
	Activités				

Bibliographie consultée

Chronogramme de travail : annoter ici le période

Activités	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre

Modalité : pratique

NOMS et Prénom	Carte d'identité

Établissement où se réalise la pratique professionnelle

Domaine de la pratique professionnelle

Problématique identifiée

Justification du choix de l'établissement

Objectif général

--

Objectifs spécifiques

--

Méthodologie

Techniques de recherche	Outils / instruments de recherche	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Activités et procédés	Chronogramme des activités

Chronogramme de travail : annoter ici le période

Activités	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre

Licenciatura en Enseñanza del Francés

10.6. Carta a estudiante de la Comisión de TFG de la Carrera de Enseñanza del Francés

Carta a estudiante de la Comisión de TFG
de la Carrera de Enseñanza del Francés

Fecha:

Número de consecutivo:

Estudiante:

Estimado(a) estudiante:

En sesión _____ de las horas del _____ del mes de
dos mil _____, la Comisión de Trabajos Finales de Graduación para
la carrera de Enseñanza del Francés integrada por la Directora de la
Escuela _____ la persona encargada de la Cátedra de Investigación
de la Escuela _____, la Encargada de la carrera
_____, y el profesor TFG _____, resuelve: Aprobar/
Aprobar con observaciones/ No aprobar el prediseño de investigación

Para continuar con su investigación, debe atender las siguientes recomendaciones:

Su propuesta de investigación puede brindar un aporte valioso a la disciplina, por lo
que la instamos a continuar y culminar esta etapa.

Cordialmente,

10.7. Rúbricas de evaluación